

# La technocrature jette le masque

*Vers un esprit sain dans un corps sain*

On se croyait seuls depuis lundi soir, dans le silence de l'été, comme tant d'autres sans doute, « abasourdis », « sidérés » par la « brutalité » du coup de force sanitaire du Chef d'En Marche, champion de la classe technocratique. Des messages de désarroi nous parvenaient de gens « pris par surprise », contraints d'annuler des événements, des réunions, des voyages, des vacances, contraints de subir des injections sous peine d'exclusion sociale, fichés, dénoncés à la vindicte officielle – celles de l'État et des forces qui le soutiennent, CSP +++ et Bac +++, de droite et de gauche « en même temps », bourgeois technocrates du *Figaro* et technocrates bourgeois du *Monde*. En attendant quoi ? D'être harcelés à domicile par les brigades sanitaires ? On se croyait seuls en voyant ce million de récalcitrants céder à la contrainte, souvent la rage au cœur, et se précipiter sur les sites de vaccination, à peine terminé le discours du Médecin-Président, afin d'éviter les représailles.

Mais aujourd'hui nous ne sommes plus seuls. Partout dans le pays, à Annecy, Toulon, Perpignan, Grenoble, Chambéry, Paris, Toulouse, Montpellier, Lyon, Marseille, Rouen, Nantes, Caen, Bastia, Avignon, Saint-Etienne, Lille, Bordeaux, La Rochelle, Douarnenez, Avignon, des manifestations spontanées, sans partis ni syndicats, ont scandé « Liberté ! ». A Grenoble comme ailleurs, les 200 manifestants repoussés par les forces de l'ordre de la place où avait lieu le défilé militaire, ont ainsi célébré dignement le sens de la fête de la Fédération du 14 juillet 1790.

En annonçant l'obligation du « pass sanitaire » aux plus de 12 ans pour visiter les lieux culturels, les cafés-restaurants, les hôpitaux, les centres commerciaux et pour se déplacer en train ou en car, Emmanuel Macron relègue la France dans le cercle des pays qui font des droits fondamentaux la rançon de leur incompétence butée : Israël, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et le Pakistan sont les seuls à imposer un passeport sanitaire pour l'accès à certains lieux.

Le président français prévient déjà que « nous devons sans doute nous poser la question de la vaccination obligatoire pour tous les Français », c'est-à-dire rejoindre le Tadjikistan, le Turkménistan et le Vatican. Ce n'est pas du Tintin, c'est notre futur proche.

Et ailleurs ? La cour constitutionnelle espagnole a retoqué l'obligation vaccinale en Galice, en raison de la « limitation des droits fondamentaux » que celle-ci impliquait. Angela Merkel a été catégorique : « Nous n'avons pas l'intention de suivre la voie que la France vient de proposer ». Le Conseil d'Europe a voté le 27 janvier 2021 une résolution - non contraignante juridiquement - préconisant de « s'assurer que les citoyens et citoyennes sont informés que la vaccination n'est PAS obligatoire et que personne ne subit de pressions politiques, sociales ou autres pour se faire vacciner, s'il ou elle ne souhaite pas le faire personnellement<sup>1</sup>. »

Gouverner, c'est mentir. Macron, fin avril 2021 : « Le pass sanitaire ne sera jamais un droit d'accès qui différencie les Français. Il ne saurait être obligatoire pour accéder aux lieux de la vie de tous les jours comme les restaurants, théâtres et cinémas, ou pour aller chez des amis<sup>2</sup>. »

---

<sup>1</sup> <https://pace.coe.int/fr/files/29004/html>

<sup>2</sup> <https://www.leprogres.fr/sante/2021/07/12/le-pass-sanitaire-obligatoire-pour-aller-au-restaurant-ou-prendre-le-train>

La technocratie n'a pas plus de parole que de principes. La fin (l'efficacité et la puissance) justifie les moyens (la machination du monde et des hommes).

La méthode (« une incitation maximale », selon Gabriel Attal, la voix de son maître) rappelle, entre mille précédents, la suppression des cabines téléphoniques plaçant les réfractaires au téléphone portable devant un fait accompli intenable. Nulle loi ne vous oblige à acheter un portable, naturellement. On ne vous oblige pas, mais vous êtes obligés.

Depuis un an et demi, les barrières tombent. État d'urgence sanitaire ; gouvernement par décrets sur décisions à huis-clos du « conseil de défense sanitaire » ; atteintes à la législation nationale (autorisation de pose d'antennes-relais hors cadre réglementaire) et européenne (dérogation à certaines règles sur les essais cliniques et sur l'usage d'OGM pour les vaccins) ; atteinte au secret médical, création de fichiers de malades (SI-Dep), de cas contact (Contact Covid), de vaccinés (SI Vaccin Covid), intégrant des données personnelles de santé sans l'autorisation des personnes ; traque numérique via TousAntiCovid ; site « anti fake news » du gouvernement recommandant les médias officiels, sans oublier le déferlement des techniques manipulatoires du *nudge*, telle cette « autorisation de déplacement dérogatoire » assortie d'amendes.

Le mépris du peuple et de la démocratie est tel qu'entre mars 2020 et mars 2021, le Conseil d'État, saisi par des citoyens, des associations, des organisations professionnelles, a suspendu 51 mesures du gouvernement ou de collectivités locales. Interdiction de manifester, usage de drones par la police, de caméras thermiques dans les écoles, obligation de port du masque partout, interdiction de sorties des résidents d'Ehpad : si on les avait oubliées, ces décisions que le Conseil d'État a suspendues « pour préserver des libertés auxquelles il était porté une atteinte excessive » rappellent la pente sur laquelle la technocratie nous entraîne, dans sa volonté de tout contrôler, tout centraliser, tout asservir au primat de l'efficacité et de sa puissance.

Nul ne sait aujourd'hui comment le Conseil d'État jugera le projet de loi destiné à imposer la vaccination, sous le masque d'un « pass sanitaire » triant les bons et les mauvais citoyens. La Cnil elle-même, chambre d'enregistrement des atteintes aux libertés, s'émeut d'un risque « d'accoutumance » à ce tri. De fait, l'injonction à l'injection fonctionne. Entre les *lamenti* des représentants des cafés-restaurants et du monde de la culture, craignant pour leur chiffre d'affaires et les complications pratiques, plus d'un million de Français ont cédé en quelques heures. Les vacances, comme prévu, quitte à se plier à la contrainte. Qu'accepteront-ils la prochaine fois ?

Nous ne sommes pas contre la vaccination. Nous avons reçu notre lot d'injections depuis notre enfance et dans nos voyages. Et sans doute, la plupart des récalcitrants ne seraient pas opposés à la vaccination si l'industrie pharmaceutique et l'État qui la soutient n'avaient multiplié depuis des décennies ce qu'ils nomment des « scandales sanitaires », et qui sont en fait des crimes industriels (sang contaminé, Mediator, thalidomide, etc).

Nous sommes contre la contrainte, comme ce quadragénaire vacciné, qui refuse de présenter son « passeport » pour bénéficier d'un droit légitime. Ou comme cette patronne de bistrot, qui se fera vacciner « à contrecœur » mais pour qui « il est humainement impossible de refuser de servir un client, quel qu'il soit ». Que vaudra son humanité quand elle risquera 45 000 € d'amende et de la prison ferme ?

Les statisticiens et les *organiseurs* nous abreuvent de *ratio* « bénéfice/risque », quand nous, les humains, sentons que le recours à la vaccination relève d'un équilibre entre intimité et responsabilité, entre choix des modes de soin et solidarité collective, impliquant un rapport personnel à la maladie, à la mort et au vivant, et un regard critique sur la technoscience et

l'industrie. Chacun doit y penser par lui-même et dans la confrontation des idées. La santé publique n'est pas le domaine réservé des biocrates.

Ainsi devrait-on discuter les *causes* des « maladies de civilisation » - de la civilisation industrielle - qui tuent infiniment plus que le coronavirus. Le Covid-19 a tué en France, à ce jour, 0,17 % de la population (111 000 personnes). *Chaque année*, le cancer tue 0,23 % des Français (plus de 150 000). L'État n'interdit ni les pesticides, ni les productions cancérigènes de l'industrie chimique et du nucléaire, ni les industries polluant l'air ; leurs industriels ne risquent ni la prison ni des amendes colossales. Il est plus facile de s'en prendre à des patrons de cafés ou de cinémas. La technocratie, dans sa folie de toute-puissance, détruit en même temps la nature *et* la liberté.

« Fuyez la manie ancienne des gouvernements de vouloir trop gouverner; [...] en un mot, rendez à la liberté individuelle tout ce qui n'appartient pas naturellement à l'autorité publique, et vous aurez laissé d'autant moins de prise à l'ambition et à l'arbitraire »  
(Robespierre, le 10 mai 1793).

Quand la voix de la Terreur elle-même nous met en garde contre l'ambition et l'arbitraire, nous avons quelques raisons de l'entendre. Nous savons que cette « crise sanitaire » constitue un exercice pour la technocratie dirigeante : toutes les contraintes instituées ne disparaîtront pas, elles seront aggravées avec chaque nouvelle crise (climatique, écologique, sociale, etc), de façon à lui fournir un confort de pilotage maximal.

Nous en appelons à tous pour maintenir nos engagements, nos réunions, notre vie civique, sociale, culturelle, de façon paisible et déterminée. Nous ne devons pas perdre ce que nos aïeux ont gagné en 1789.

Refusons le chantage et l'intimidation.

Renforçons notre immunité individuelle et collective, luttons contre le virus de la contrainte.

Pièces et main d'œuvre  
Grenopolis, 14 juillet 2021

[www.piecesetmaindoeuvre.com](http://www.piecesetmaindoeuvre.com)

Nous écrire :

PMO c/o Service compris  
BP 27  
38172 Seyssinet-Pariset cedex

[contact.pmo\(at\) free.fr](mailto:contact.pmo(at)free.fr)